

Pétition en faveur de l'abrogation de l'article 4 de la loi
n°2005-158 du 23 février 2005

CONTRE une histoire officielle

CONTRE un enseignement sous contrôle

POUR la liberté de la recherche

POUR le respect des élèves

Nous demandons l'abrogation de l'article 4 de la loi n°2005-158 du 23 février 2005 qui prévoit notamment que «*Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer*».

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE.....

.....

SIGNATURE

Pétition à retourner à :
Huguette BELLO
Députée de La Réunion
BP 69
19, Chaussée royale
97862 Saint-Paul Cedex